Elections Législatives du 23 Juin 1968 - 14ème Circonscription du Pas-de-Calais

UNION pour la DEFENSE de la REPUBLIQUE

« Nous avons choisi la Démocratie et la République »

De GAULLE, 25 Juillet 1945

Electrices, Electeurs,

Ce prochain Dimanche 23 Juin, vous êtes appelés à participer à une **consultation électorale qui, sur le plan national, est d'une importance nationale jamais connue.**

C'est de l'avenir de la FRANCE, avec des mutations profondes dans sa société, **que vous allez décider.**

Dans son dialogue radio-télévisé du vendredi 7 juin, avec M. Michel DROIT, **le Général de GAULLE,** Président de la République, après avoir défini trois formes possibles de sociétés, a dégagé celle qui, pour lui, lui paraissait la meilleure : **une société de participation,** basée à la fois sur le travail et le capital, société qui, au contraire de la société communiste et de la société capitaliste, **qui** toutes deux créent un asservissement de l'homme, **est la seule où le travailleur peut trouver un profit élevant à la fois sa condition humaine et sa condition sociale.** Cette société de participation intéressant le monde industriel, il la veut voir adaptée aux mondes agricole et universitaire.

Pour effectuer cette révolution pacifique dans la société française toute entière, le Président de la République a sollicité l'union de tous les Français autour de sa personne et a, en conséquence, souhaité que **la prochaine Assemblée Nationale,** qui va avoir à débattre de ce problème ardu, soit le **reflet de cette union.** C'est dire que votre **choix** doit se faire **en faveur du candidat qui veut cette union autour du Général de GAULLE.**

En notre circonscription, trois candidats briguent vos suffrages.

C'est d'abord le candidat du Parti Communiste, qui veut une société communiste, matérialiste, où l'homme perd sa dignité d'homme libre et, comme les derniers événements l'ont démontré, n'a même plus la liberté du travail. Il ne peut recueillir vos suffrages.

C'est ensuite le candidat de la F.G.D.S., M. DARCHICOURT. Depuis que M. Guy MOLLET a quitté le Gouvernement du Général de GAULLE, en fin 1958, et surtout depuis le règlement de l'affaire algérienne, **il est un opposant inconditionnel à la politique faite depuis 10 ans en notre pays, politique qui,** sauf pour les gens de mauvaise foi, **a été profitable à l'ensemble des citoyens, car quoiqu'on fasse il subsistera toujours des injustices,** souhaitant personnellement qu'elles soient les moins nombreuses possibles et, d'ailleurs, désireux d'agir en ce sens.

Nombre d'entre vous se sont jusqu'à présent laissés séduire par sa propagande habile mais, à mon avis, peu sincère. En effet, depuis 10 ans, il se dit, en notre circonscription, le seul rempart contre l'élection d'un député communiste. Ce serait fort bien s'il ne se présentait pas sous l'étiquette d'une Fédération qui, pour satisfaire l'ambition de dirigeants « au rancart », a reconduit avec le P.C. un pacte électoral conclu pour les Législatives de Mars 1967, pacte qui, à l'époque a permis l'élection aux dépens de bons Démocrates et Républicains, de 72 Députés communistes alors qu'il n'y avait que 41 sortants, pacte qui cette fois risque d'en faire élire un plus grand nombre.

Peut-on être « contre » ici et « pour » ailleurs et est-ce politiquement sincère ? J'ai donné mon avis. En définitive, reste à vous de juger ?

Mais l'essentiel est l'option politique présente de M. DARCHICOURT. En fidèle lieutenant de M. MITTERAND, **il ne peut évidemment que condamner la société de participation que le Général de GAULLE propose comme société moderne. Mais que veut-il, avec la F.G.D.S., instaurer comme type de société ?**

Ce que nous savons c'est que l'alliance électorale entre cette F.G.D.S. et le P.C. doit « déboucher », on nous le répète suffisamment depuis fort longtemps, sur un programme commun de gouvernement, programme dont les premières bases ont été définies par la trop fameuse plate-forme commune de Février dernier. Etant donné la puissance électorale du P.C., puissance bien supérieure à celle de la F.G.D.S., il ne fait aucun doute que ce programme commun sera celui d'une Démocratie Populaire et, en fin de compte, c'est une société communiste qui s'installera en notre pays.

Dans notre circonscription, les Républicains, les Démocrates et les Patriotes, tous électeurs auxquels M. DARCHICOURT, dans sa circulaire électorale pour le 2e tour des Elections Législatives de Novembre 1958, faisait appel pour se faire élire confortablement « contre les ennemis de la Nation » mais aujourd'hui les alliés et amis électoraux de sa Fédération (comme les temps changent...), **ne veulent pas d'un régime communiste. Ce sera pour eux la raison essentielle de ne pas apporter leurs suffrages à M. DARCHICOURT.**

Enfin, une fois de plus, il est à craindre que certains électeurs ne se laissent abuser :

— **par un bilan d'activité parlementaire,** alors qu'à vrai dire ce bilan n'est que celui de tout député qui respecte son mandat et encore je suis bien bon... ;

IMP. PAP. HENRARD, HÉNIN-LIÉTARD

— **par un bilan de réalisations municipales ou « de circonscription »**, réalisations qui pour nombre d'entre elles ne sont que dans l'ordre naturel des choses tandis que d'autres n'ont été rendues possibles que grâce à d'importants crédits d'Etat, crédits quasi inexistants sous les Républiques précédentes.

J'aurais aimé éviter cette mise en garde, mais elle était nécessaire. En effet **ce n'est pas en fonction de tels bilans que les électeurs doivent aujourd'hui faire leur choix, mais en fonction de l'option politique des candidats. Pour M. DARCHICOURT, cette option vous la connaissez et**, en dehors de toutes considérations personnelles, particulières, ou locales, **l'intérêt national et l'avenir de la société française doivent vous la faire condamner en n'apportant pas vos suffrages à M. DARCHICOURT.**

En face des deux candidats du P.C. et de la F.G.D.S., frères-ennemis localement mais alliés électoraux sur le plan national, je me permets d'insister, plus pour détruire que pour construire,

un seul Candidat National :

le Candidat de l'Union pour la Défense de la République

C'est votre serviteur.

Fidèle au Général de GAULLE depuis le soir du 18 JUIN 1940, **gaulliste** non seulement d'affection mais aussi, et **surtout, par conviction politique**, j'ai toujours été l'adversaire de la doctrine et de la dictature communistes, que l'on vient d'essayer d'imposer au peuple français et qui leur sera imposée, à plus ou moins brève échéance, si une large **majorité « d'Union pour la Défense de la République »** ne se dégage pas de ces élections législatives.

C'est pourquoi, fier de la confiance que m'ont de nouveau accordé mes amis politiques, **je vais au combat pour servir la FRANCE avec le Général de GAULLE.**

Certains d'entre vous se posent une question : savoir si je suis capable d'être parlementaire. Il est pour un candidat difficile d'y répondre, mais ce que je peux dire c'est que si la majorité d'entre vous m'accorde sa confiance, je puis l'assurer que j'essaierai de remplir consciencieusement le mandat qu'elle m'aura donné.

LES REPUBLICAINS, LES DEMOCRATES, LES PATRIOTES,

— qui ne veulent pas qu'une Démocratie populaire s'installe en notre pays grâce à la complicité de la Fédération de M. MITTERAND ;
— qui préfèrent que les mutations de la société se fassent suivant les principes qu'a préconisé le Président de la République, c'est-à-dire une société de participation dans laquelle travail et capital sont associés ;
— qui jugent à sa valeur réelle et immense tout ce qu'a fait, depuis bientôt 30 ans, le Général de GAULLE pour notre pays ;
— qui, dans un vaste mouvement d'**Union**, veulent voir le Général de GAULLE rester à la tête de la République ;
— qui désirent ardemment que la FRANCE continue à prospérer dans la voie du **Progrès**, de l'**Indépendance** de la **Paix** et de la **Liberté**

ME FERONT LARGEMENT CONFIANCE ET M'APPORTERONT LEURS SUFFRAGES

De cela j'en suis persuadé et mon fidèle suppléant Jacques HUET se joint à moi pour les en remercier par anticipation.

Vu, le suppléant,

Jacques HUET

Géomètre-fond aux H.B.N.P.C. OIGNIES.
37 ans, marié, 3 enfants.

LE CANDIDAT DE « L'UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE »,

ROBERT

DESRUELLES

Chirurgien-Dentiste à COURRIERES,
44 ans, marié, 2 enfants.

Comme le dirait le populaire chanteur Guy Béart, ayant, sans aucun doute, dit quelques vérités je dois être « exécuté ». Déjà, lors de la campagne électorale des Législatives de Mars 1967, les dires et écrits (voir la presse socialiste de l'époque, en particulier un certain numéro spécial de « L'ESPOIR » du 26 Février 1967) n'avaient eu qu'un but : me discréditer auprès de l'électorat en me faisant passer pour un menteur, un malhonnête homme, un individu qui se dérobait, et j'en passe... Peut-être en sera-t-il encore de même cette fois mais les citoyens honnêtes, et ils sont nombreux parmi mes adversaires politiques, jugeront d'eux-mêmes et en conscience de ces méthodes électorales dignes de politiciens « en mal de pouvoir » et qui n'ont que de basses méthodes pour éliminer l'adversaire.*

En outre, comme l'an dernier une manœuvre, d'origine inconnue, tente de faire voter un certain nombre d'électeurs gaullistes en faveur du candidat communiste, ce pour que celui-ci devance M. DARCHICOURT ? Je tiens à me désolidariser solennellement de cette manœuvre et adjure les électeurs gaullistes de ne pas suivre cette consigne.

Robert DESRUELLES.

* de l'Etat Major Socialiste